



URBH - KBHB

Compte-rendu de la réunion du CEP de l'Union Royale Belge de Handball.

Présents : B. Danhieux – P. Derkoningen - T. Mogal - P. Boes, J.L. Dessart – B. Brasseur - T. Pierloot - Jean-François Hannosset - J. Stryckers - B. Neuville - D. Boulet

1) Communication du président.

Le président remercie toutes les personnes présentes. Il formule l'espoir qu'il y aura une certaine flexibilité pour les sports amateurs afin que le handball puisse à nouveau avoir lieu en salle. Nous espérons également que d'autres tournois pourront avoir lieu. Les jeunes en ont besoin. Il est important d'agir pour les jeunes.

Les PV des réunions arrivent en retard, mais c'est difficile pour Patrick. Celui-ci a décidé de quitter la fonction de SG de l'URBH. Dries, en tant que SG de la VHV, prendra la relève. C'est ce que prévoit le règlement.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Il a longtemps hésité, car il veut rester engagé auprès de l'URBH. Patrick a toute confiance en Dries. Il a pris un bon départ à la VHV et Patrick reste disponible pour lui aussi.

J-F demande l'approbation du CEP. Il est heureux que Patrick veuille rester comme bénévole pour l'URBH. C'est un grand avantage.

Jean-Luc tient à remercier Patrick au nom de LFH. Ils comprennent que la situation était difficile et que cela a également eu un impact, par exemple, sur les délais de rédaction des PV.

Patrick B veut remercier tout le monde pour la coopération.

J-F dit que Dries et lui ont déjà travaillé ensemble et qu'il est heureux de reprendre cette collaboration.

J-F veut, d'une manière ou d'une autre, fixer la date pour une Assemblée Générale. Les statuts officiels de l'URBH sont obsolètes. Ils doivent être adaptés suite aux modifications à la Loi sur les ASBL. Il propose de le faire par le biais d'une AG. La date du 15 juin est proposée.

2) **Approbation du PV de la réunion du 02/03/2021.**

Point 4 : « Matchs internationaux annulés – situation » : Bart demande la suppression d'une phrase du PV qui ne correspond pas à ce qu'il a pu dire. Cette phrase sera supprimée. Le PV est approuvé.

Faisant suite à une demande de Thierry relative aux enregistrements des réunions, Dries répond qu'il étudie la mise en place d'une plateforme à long terme permettant aux membres du CEP de consulter tous les documents.

3) **Trésorerie**

Patrick dit qu'il n'y a pas tant de changements que cela. Els a effectué la préparation de la clôture de l'exercice 2020. Ces chiffres ne sont pas définitifs. Actuellement et de manière non définitive, il y aurait un boni de 52.000 euros, mais cela peut encore varier. Ils seront finalisés et approuvés le 15 juin. Comme cela est prévu, les comptes seront transmis à Pierre Chapaux pour analyse. Pour ce qui concerne le remboursement du compte URBH à la TVA, les questions seront posées aux personnes concernées.

J-F explique que le travail s'est poursuivi sur le budget 2021. Le budget présenté en réunion sera encore adapté pour être présenté le 15 juin. J-F répond aux questions et demande aux administrateurs de lui transmettre les éventuelles remarques pour le 15 mai.

Par rapport au budget de 20.000 euros de la loterie nationale pour la « digitalisation », certaines mesures seront prises pour développer cela, notamment la feuille de match électronique.

Jean-Luc précise que ce projet ne relève pas de l'URBH mais que ce sont les ligues qui devront en assumer les coûts.

J-F confirme que c'est vrai et que l'URBH peut aussi soutenir les ligues. Cet argent pourra être distribué selon la clé de répartition (1/3 LFH et 2/3 VHV).

Pour les activités des sélections, tout est prévu selon le "pire des cas" ; avec de nombreuses dépenses et aucun revenu. Ainsi, nous pouvons jouer la carte de la sécurité en période d'incertitude.

Tim demande si la subvention IHF pour le tournoi des 4 pays à Lokeren va continuer puisqu'il n'y a pas eu de coûts en 2020. Nous pourrions expliquer cela par le contexte du Corona sur une période plus longue que celle initialement prévue. J-F confirme que c'est comme cela que les choses seront présentées à l'IHF.

4) **Démarrage de six équipes Beneleague**

Pascal dit que ce n'est pas facile avec les 2 tests par semaine. Il est regrettable que nous ayons commencé sur une fausse note avec les contaminations à Hasselt et la remise du match contre Bocholt. Les clubs sont cependant satisfaits. Espérons qu'aucun autre match ne devra être reporté. C'est la principale préoccupation actuelle.

Les livestreams donnent satisfaction. Les clubs ont bien géré la situation.

Bart confirme ce que Pascal dit et il veut remercier les clubs pour cet effort.

Pascal demande si les ½ finales croisées peuvent être mieux échelonnées. Est-ce que l'une d'entre elles peut être jouée en milieu de semaine au lieu de 2 matchs pendant le week-end ?

Le CEP accepte que les clubs puissent avancer le match et jouer en milieu de semaine. Selon les procédures prévues à cet effet.

5) Grille 2021-2022

Les documents ont été transmis.

Si nous pouvons démarrer normalement, le Plan A démarre selon un schéma normal/classique. Le plan B est une proposition sans PO et avec la fin de la compétition au début du mois de mai. Ceci est compensé si nous ne pouvons commencer que plus tard à cause du covid. Le plan B1 prévoit également un départ plus tardif avec des play-offs raccourcis.

Le CEP décide d'ajuster le plan A afin que les matchs de la Coupe commencent les 4/5 septembre. Ce faisant, les 16èmes (organisation de la VHV) et les quarts de finale seront joués en milieu de semaine.

Les compétitions nationales commencent ensuite les 18/19 septembre. Dries discute avec Patrick G et les DT et transmet les nouveaux ajustements au CEP pour approbation.

Scénario covid : le CEP décide d'opter pour l'option B-1 avec une forme limitée de Play off (1/2 finales croisées).

6) Adaptation des règles si une équipe de BENE-League quitte volontairement la compétition.

Patrick a préparé une proposition qui rejoint celle qui avait été présentée précédemment par la LFH. Le CEP accepte la règle qu'une équipe quittant volontairement la BNL doit jouer dans la série la plus basse.

La LFH trouve que la date du 31 décembre est trop précoce pour devoir déclarer sa volonté de ne pas poursuivre dans la compétition BENE-League. Ne peut-on pas envisager la fin février ou la fin mars voire le début des PO car beaucoup de choses peuvent se produire en deux ou trois mois ?

Que se passe-t-il s'il n'y a pas de montant en BNL et que le descendant ne veut plus participer ?
Quelle solution ?

Avec 11 en D1 Nationale ? Ou 2 abandons ? Ou... ?

Et s'il ne reste que 4 clubs ? S'il reste 3 clubs ?

L'assemblée n'approuve pas encore ce changement mais demande à Dries et Benoit/Patrick G. d'élaborer un maximum de scénarios.

Pascal précise que les clubs de D1 Nationale devraient également se prononcer quant à leur volonté ou non d'être promus. Cela permettra aux clubs de se préparer s'ils sont les seuls, par exemple, à vouloir monter. Si aucun club ne le souhaite, nous avons un problème. Actuellement, la date prévue pour répondre à la question est celle du 15 mai.

Jean-Luc rappelle que la mise en œuvre d'une licence pour les clubs voulant évoluer dans les divisions nationales hommes aura aussi un impact sur la composition des divisions.

Les réflexions à ce propos ont permis de constater que les règlements LFH et VHV présentent des différences. Cela doit être vérifié par les secrétariats.

7) Divers

Bart nous informe que le VHV a déménagé. Quand la situation sera revenue à la normale, il invitera tout le monde à venir visiter les nouveaux locaux.

Baudouin pose une question sur la finale de la Coupe. Quels sont les arrangements ? J-F informe qu'il y a des restrictions, mais que l'URBH peut admettre certaines personnes. Toute personne du CEP qui souhaite assister à la rencontre doit envoyer un courriel à Dries avant le 3 mai.

Jean-Luc remercie Dries d'avoir relancé la concertation concernant la feuille de match électronique.

Jean-Luc fait référence à un rapport du comité d'arbitrage concernant la rémunération des arbitres. La VHV n'a pas répondu aux demandes de renseignements de la LFH concernant le système appliqué chez eux. Bart explique qu'il ne s'agit pas de mauvaise volonté mais que la VHV cherche encore la bonne façon de faire et que rien n'est décidé.

Benoit demande quelle décision a été prise au niveau de la VHV quant à la dérogation éventuelle pour la compétition U 18. Dries répond qu'au niveau des compétitions organisées au niveau VHV, cela reste des compétitions U18. Il est donc convenu que la finale nationale sera également réservée aux moins de 18 ans.

J-F demande qui de l'URBH veut participer aux groupes de travail de la BENE League. Pascal précise que ces groupes de travail sont là pour donner des avis qui devront encore être approuvés par la Belgique et les Pays-Bas, ainsi que par les clubs. Bart propose de chercher des candidats en dehors du CEP. Un courrier séparé sera envoyé pour rechercher des candidats.

Il y a un candidat au poste de trésorier URBH. Pour l'instant, il ne peut pas se libérer, mais à partir de début juin, ce serait possible.

Question de Pascal : Serons-nous prêts pour les finales à Hasselt ? La réponse est que nous sommes en contact permanent avec la ville de Hasselt et que toutes les options seront certainement envisagées suivant l'évolution de la situation.

Prochaine réunion programmée le 15 juin 2021.

Traduction